

faudra que les producteurs trouvent eux-mêmes, et au prix de nouveaux sacrifices, les entrepôts additionnels.

Cela dit, j'invite instamment le secrétaire parlementaire qui, je le sais, voit d'un œil favorable les activités du syndicat du blé de l'Alberta et d'autres organismes semblables, de prendre note des instances qui ont été faites, dans l'espoir que ces derniers pourront jouir d'un traitement plus équitable.

M. Howard (Skeena): Monsieur le président, il est difficile d'examiner en son entier le bill à l'étude sans étudier en même temps les modifications budgétaires annoncées l'autre soir par le ministre des Finances, pour en saisir les répercussions sur l'économie et sur le régime fiscal. Le débat où nous sommes engagés nous fournit l'occasion de revenir quelque peu en arrière, sur les événements de ces dernières années. Je n'ai pas l'habitude de remonter le cours du temps, de relire le compte rendu ni de citer des passages de mes propres discours à la Chambre et si je m'y résous aujourd'hui, c'est simplement pour signaler que nous nous trouvons à l'heure actuelle à peu près dans la même situation économique qu'à l'époque où j'eus l'honneur de siéger pour la première fois à la Chambre.

Au cours de la session de 1957 qui suivit les élections de cette année-là, lesquelles nous dotèrent d'un nouveau gouvernement du point de vue de l'affiliation politique, j'avais signalé durant le débat sur le discours du trône que le chômage était, à mes yeux, la plus importante question de l'heure pour le Canada. Cette situation s'est bien peu modifiée depuis 14 ans et je n'ai cessé de m'en préoccuper dans le cadre de mon activité à la Chambre. Je ne suis pas amateur de chiffres, on est trop porté à les considérer comme des données théoriques et à oublier qu'il s'agit d'êtres humains. Les chiffres nous permettent néanmoins de cerner facilement et rapidement un problème. Dans l'examen de certaines questions, comme le chômage, le gouvernement se fonde sur des données statistiques, modifiant et redressant de temps à autre la base de ses calculs. Les chiffres suivants ont été fournis à la Chambre par le ministre du Travail et ils m'apparaissent exacts et fondés sur des recherches sérieuses. De 1958 à 1962, le taux du chômage dépassait 6 p. 100; entre 1962 et 1970, il était de 4.8 p. 100 mais durant la dernière ou les deux dernières années de cette période, il a accusé une augmentation soutenue. A l'heure actuelle, il s'établit à environ 6.4 p. 100. Le chiffre de cette décennie dépassait jusqu'ici ou plutôt dépassait la moyenne du chômage de la période allant de 1958 à 1962.

Au cours de ces 14 années, deux partis politiques, l'un libéral et l'autre conservateur, ont dirigé tour à tour le pays. Nous avons eu trois premiers ministres, y compris l'actuel. Et pourtant, bien que le premier ministre, les personnages en fonctions, le ministre des Finances et le gouvernement même, du point de vue de l'étiquette politique, aient changé, la même situation s'est reproduite durant toute cette période, celle d'une économie bien mal en point. Dans ce pays qui regorge de tant de richesses, qui jouit d'un immense potentiel et d'inépuisables ressources naturelles et humaines, nous avons vu, d'année en année, sur une bonne partie de ces 14 ans, un niveau de

chômage excédant 6 p. 100. Ce chômage a même atteint des proportions élevées pendant les mois d'été, alors qu'il était censé décliner, eu égard au climat qui est le nôtre.

Dans ces circonstances, je pense que nous avons droit de nous demander pourquoi il en est ainsi. Les Canadiens devraient se poser la question. Malgré des changements au sein du gouvernement et parmi les ministres, pourquoi retrouve-t-on la même veulerie dans tous secteurs de notre économie? La réponse me paraît simple: elle révèle l'orientation des théories et des perceptions économiques du gouvernement. Elle indique qu'il n'y a pas la moindre différence entre le parti conservateur progressiste et le parti libéral. A cet égard, c'est du pareil au même.

M. Woolliams: En Alberta, on disait qu'il n'y avait pas de différence entre les libéraux et les néo-démocrates.

M. Howard (Skeena): Officieusement, ni les uns ni les autres ne contesteront cette assertion. Ils peuvent ergoter et différer d'opinion sur des points minimes et insignifiants, mais s'il s'agit d'une attitude fondamentale à l'égard du régime économique, les libéraux aussi bien que les conservateurs ont allègrement et avec satisfaction épousé l'idée du régime; c'est ce préalable qui a été cause des niveaux de chômage qui existent aujourd'hui et qui ont existé bon an mal an, depuis 14 ans. Les libéraux comme les conservateurs croient, au moment d'assumer le pouvoir que leur fonction dans la vie est de servir le régime économique plutôt que les intérêts de la population. Selon eux, ils sont au pouvoir pour créer une atmosphère dans laquelle l'entreprise privée et le capitalisme se trouveront à l'aise. Ils croient que de cette façon, les avantages du système profiteront finalement à la population.

• (3.20 p.m.)

C'est là la difficulté. Le problème n'est pas qu'un parti ou un autre soit au pouvoir ni que l'un soit plus incompetent que l'autre, car dans ce domaine les deux se valent. Le problème est l'attitude qu'ils ont adoptée quant à ce qui doit constituer le principal élément énergétique et ce que doit être l'orientation du gouvernement eu égard à la population et à l'économie.

Il y a quelques années, quand Walter Harris était ministre des Finances et que la Loi nationale sur l'habitation fixait le taux d'intérêt aux environs de 5 ou 5 1/4 p. 100, je ne suis pas trop sûr du chiffre exact, M. Harris est intervenu à la Chambre pour déclarer—cela se passait avant que je sois élu député, mais j'étais abonné au *hansard* et je me souviens l'avoir lu—que le gouvernement avait l'intention d'augmenter le taux d'intérêt des prêts consentis par le SCHL pour inciter les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie, et les entreprises de prêts hypothécaires à investir davantage dans le bâtiment. Cette politique a été successivement adoptée par tous les ministres des Finances depuis M. Harris qui ont augmenté les taux d'intérêt, non pas dans le dessein de fournir des logements pour nos concitoyens mais de façon à rendre ces placements plus lucratifs pour les prêteurs et les requins de la finance. En conséquence, les taux d'intérêt ont doublé au cours des seize années qui se sont écoulées depuis lors.